

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

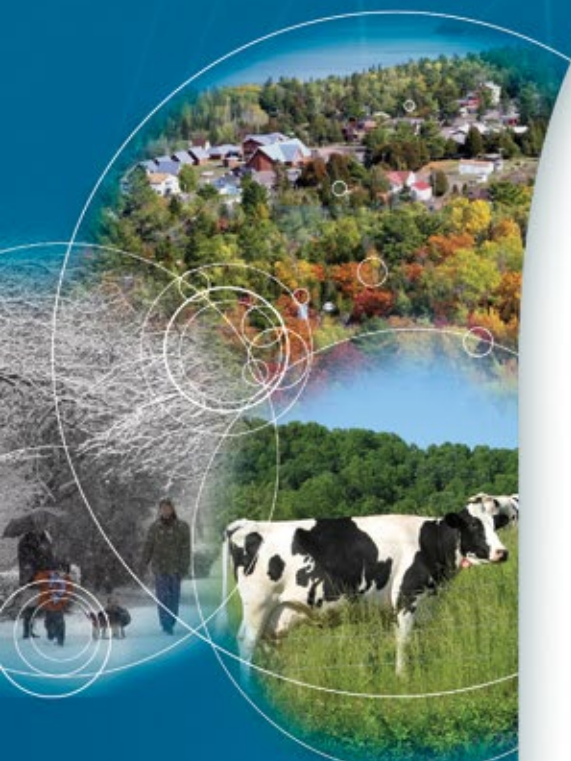
www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Centre-du-Québec



Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	Danielle Laplante

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Cheryl Triplett / Anyka, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Région administrative	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Science, technologie et innovation	32
Culture et communications	35
Concepts et définitions	38

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
– Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

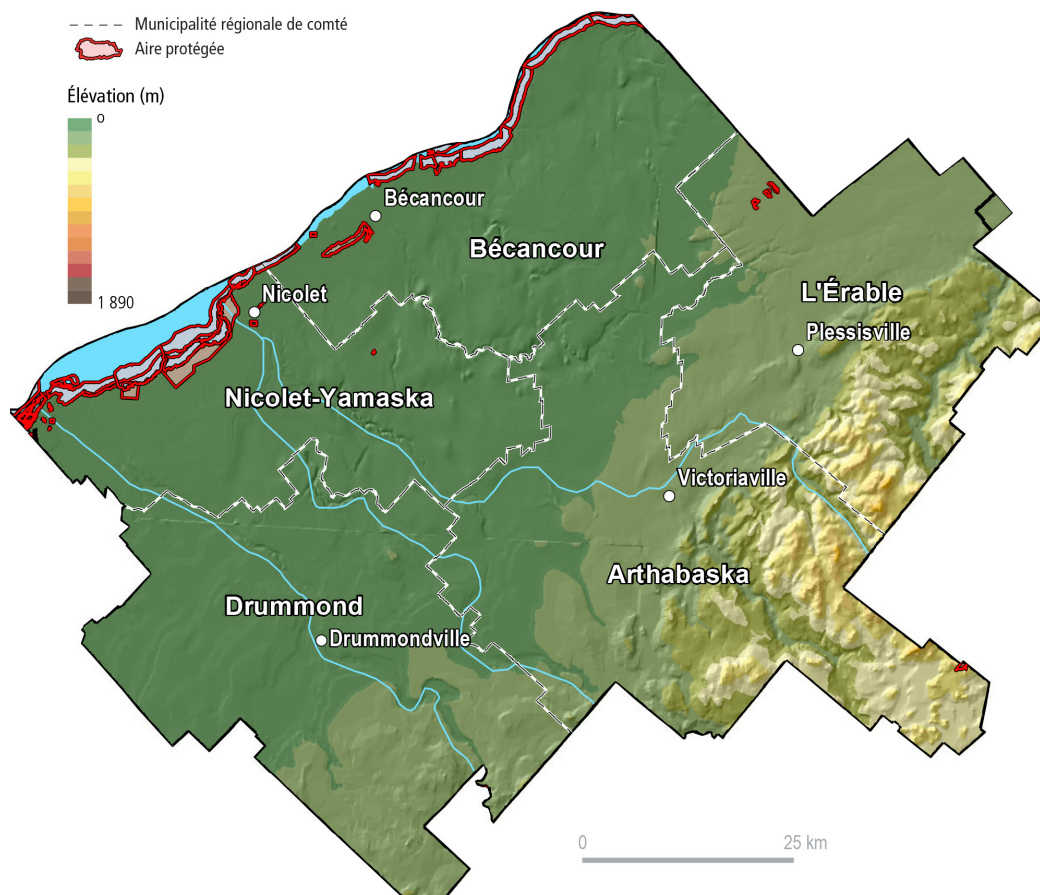
La région du Centre-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 6 920 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : L'Érable, Bécancour, Arthabaska, Drummond et Nicolet-Yamaska, et regroupe 82 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Centre-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 44 aires protégées. Elles couvrent 150 km², soit 2,1 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Centre-du-Québec est constituée de 23 habitats fauniques, couvrant 105 km². La région comprend également le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet, qui contribue à la protection de 30 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région du Centre-du-Québec analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas du Centre-du-Québec, la région a été couverte à 100 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région du Centre-du-Québec, l'année de référence est 2006.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2006 dans le cas du Centre-du-Québec, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 41,9 % du territoire de la région est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes, des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 8,9 % du territoire du Centre-du-Québec, dont 7,5 % de type boisé et 1,4 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 40,9 % de la superficie de la région, ce qui la classe deuxième de toutes les régions du Québec, après la Montérégie, pour ce qui est de la part occupée par cette catégorie de couverture. En termes de superficie en hectares, la région occupe la troisième place derrière la Montérégie et Chaudière-Appalaches, avec 297 225 ha en terres agricoles.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 3,6 % du territoire de la région du Centre-du-Québec. À ce chapitre, elle occupe le quatrième rang, derrière les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie.

Enfin, dans le Centre-du-Québec, 4,6 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau dont les principales composantes sont le fleuve Saint-Laurent et son lac fluvial, le lac Saint-Pierre.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Centre-du-Québec 2006, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Centre-du-Québec (2006)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	26 258	3,6	681 930	1,2
Terres agricoles	297 225	40,9	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	54 356	7,5	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	10 311	1,4	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	33 515	4,6	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	56 306	7,8	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	123 202	17,0	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	124 781	17,2	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	29	0,0	307 457	0,5
Total ¹	725 982	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, du Centre-du-Québec donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

United Nations, European Union, Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development et The World Bank (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

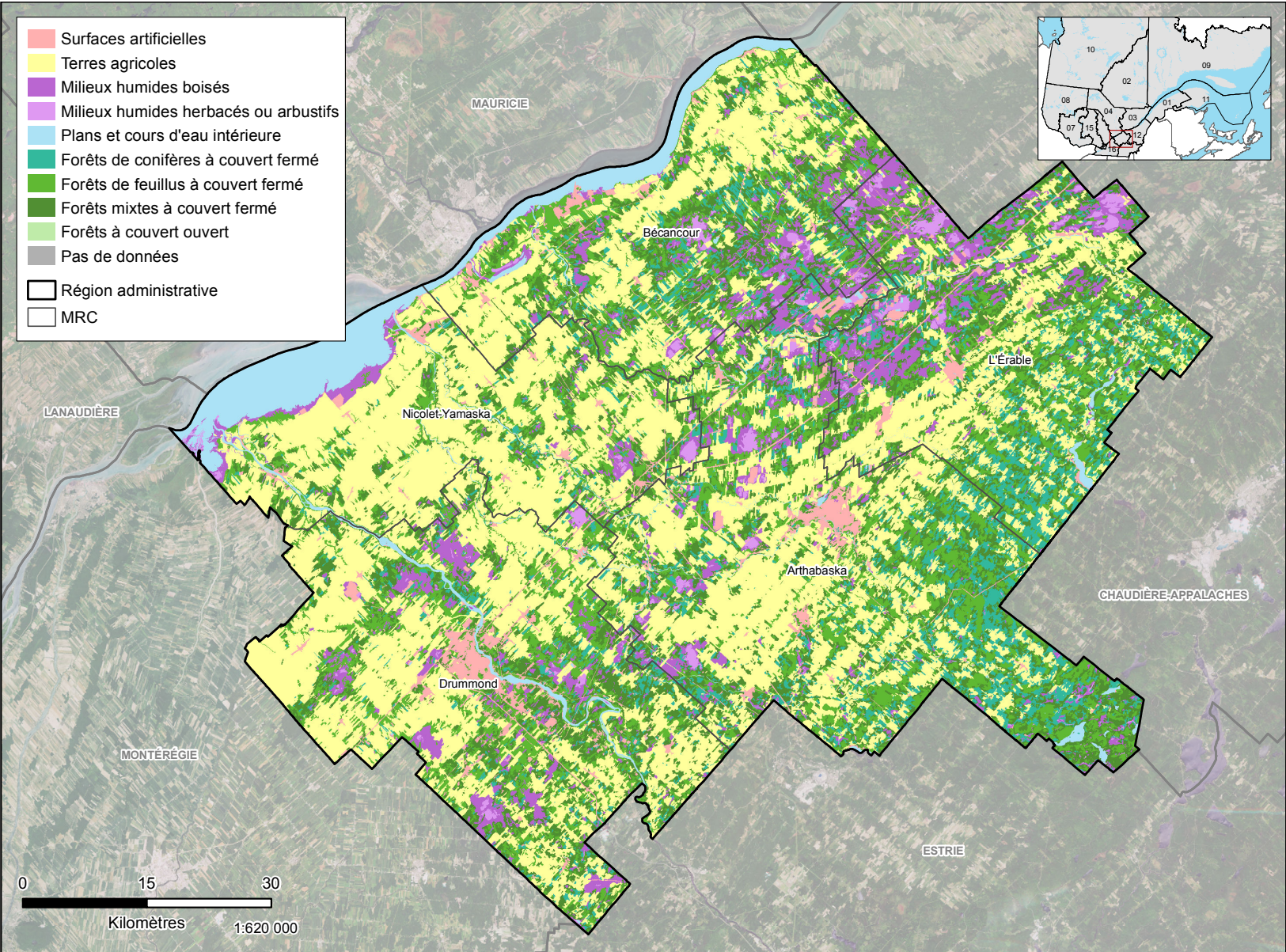
Uhde, Stéphanie, Guillaume Marchand, Sophie Brehain et Richard Barbeau (2010). [Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1
Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Centre-du-Québec (2006)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellitaires (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Centre-du-Québec comptait 240 000 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 2,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 12^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Mauricie et devant le Bas-Saint-Laurent. Le Centre-du-Québec a vu son poids démographique diminuer très légèrement au cours des dernières années; il était de 3,0 % en 2001.

En 2014, près de 43 % de la population de la région, soit 102 000 personnes, résident dans la MRC de Drummond. Suit la MRC d'Arthabaska avec 30 % de la population régionale, puis viennent les MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, qui en représentent chacune 10 %. Bécancour est la MRC la moins peuplée, ses 20 300 habitants comptant pour légèrement plus de 8 % de la population centricoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
L'Érable	24 459	23 265	23 499	23 418	- 10,0	2,0	- 1,2	11,0	9,8
Bécancour	19 429	18 926	20 241	20 313	- 5,2	13,4	1,2	8,7	8,5
Arthabaska	65 335	66 778	69 841	71 311	4,4	9,0	6,9	29,3	29,7
Drummond	89 591	93 885	99 674	102 028	9,4	12,0	7,8	40,2	42,5
Nicolet-Yamaska	23 932	23 117	22 929	22 920	- 6,9	- 1,6	- 0,1	10,7	9,6
Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	239 990	2,9	8,8	5,3	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population du Centre-du-Québec a crû en moyenne à un taux annuel de 5,3 pour mille entre 2011 et 2014, selon les données provisoires. Le rythme de croissance de la région demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec (8,5 pour mille). Dans le Centre-du-Québec, comme dans la plupart des régions, la croissance s'est ralentie au cours de la période la plus récente. Elle demeure néanmoins plus rapide que ce qu'elle était au début des années 2000. Le taux était de 2,9 pour mille entre 2001 et 2006, puis il s'est accéléré pour atteindre 8,8 pour mille entre 2006 et 2011.

Selon les données provisoires, Drummond et Arthabaska affichent les croissances de population les plus élevées de la région entre 2011 et 2014, avec un taux d'accroissement annuel moyen respectif de 7,8 pour mille et 6,9 pour mille. Bécancour (1,2 pour mille) affiche pour sa part une faible croissance. Soulignons qu'au cours de la période 2006-2011, cette MRC avait enregistré la plus rapide croissance de la région (13,4 pour mille), après avoir connu un déclin relativement marqué entre 2001 et 2006 (- 5,2 pour mille). Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, les effectifs se sont sensiblement maintenus durant la période 2011-2014. En revanche, L'Érable (- 1,2 pour mille) renoue avec les pertes, bien que le déclin soit loin d'atteindre le niveau enregistré au tout début des années 2000.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – du Centre-du-Québec (44,0 ans) surpasse celui de l'ensemble du Québec (41,8 ans). Toutes proportions gardées, la région compte davantage de personnes de 65 ans et plus que la moyenne québécoise (19,2 % contre 17,1 %), mais la part des jeunes (21,2 %) est comparable. En contrepartie, le poids des 20-64 ans, qui peuvent être considérés comme les individus d'âge actif, est un peu moins élevé dans la région (59,6 %) qu'à l'échelle du Québec (62,0 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que l'ensemble du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
L'Érable	23 418	4 958	13 648	4 812	100,0	21,2	58,3	20,5	45,7
Bécancour	20 313	4 090	12 086	4 137	100,0	20,1	59,5	20,4	46,2
Arthabaska	71 311	15 268	42 232	13 811	100,0	21,4	59,2	19,4	44,2
Drummond	102 028	22 055	61 472	18 501	100,0	21,6	60,3	18,1	42,5
Nicolet-Yamaska	22 920	4 580	13 521	4 819	100,0	20,0	59,0	21,0	47,2
Centre-du-Québec	239 990	50 951	142 959	46 080	100,0	21,2	59,6	19,2	44,0
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC du Centre-du-Québec apparaissent plus âgées que la moyenne québécoise en 2014, avec un âge médian et un pourcentage de personnes de 65 ans et plus supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec. La MRC de Drummond est la plus jeune de la région : l'âge médian y est de 42,5 ans et la part des aînés de 18,1 %. L'Érable, Bécancour et Nicolet-Yamaska sont quant à elles les MRC les plus âgées de la région avec un âge médian supérieur à 45 ans et une proportion de personnes âgées entre 20 % et 21 %. En position intermédiaire dans la région, Arthabaska affiche un âge médian de 44,2 ans et 19,4 % de personnes âgées.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Centre-du-Québec, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 120 800 hommes contre 119 200 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
L'Érable	2 581	2 377	7 121	6 527	2 246	2 566	11 948	11 470
Bécancour	2 105	1 985	6 281	5 805	1 978	2 159	10 364	9 949
Arthabaska	7 789	7 479	21 546	20 686	6 275	7 536	35 610	35 701
Drummond	11 358	10 697	31 589	29 883	8 370	10 131	51 317	50 711
Nicolet-Yamaska	2 329	2 251	7 027	6 494	2 156	2 663	11 512	11 408
Centre-du-Québec	26 162	24 789	73 564	69 395	21 025	25 055	120 751	119 239
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Centre-du-Québec (6,7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,7 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Drummond que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7,5 %). À l'inverse, L'Érable affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,4 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Nicolet-Yamaska (– 3,4 points), Bécancour (– 2,0 points), Arthabaska (– 1,8 point), L'Érable (– 1,6 point), Drummond (– 1,3 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
L'Érable	7,1	7,3	6,6	5,7	5,4	– 1,6
Bécancour	8,1	8,3	7,2	6,8	6,1	– 2,0
Arthabaska	7,9	7,9	7,4	6,6	6,1	– 1,8
Drummond	8,8	9,1	8,4	8,0	7,5	– 1,3
Nicolet-Yamaska	9,9	9,9	8,1	7,3	6,5	– 3,4
Centre-du-Québec	8,4	8,6	7,8	7,2	6,7	– 1,7
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 5,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,3 %) que pour les couples (4,2 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 4,2 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,3 point pour les couples. C'est Drummond qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (26,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à L'Érable (17,3 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 4 520 familles à faible revenu, dont 2 070 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 6 180 en 2008 à 5 060 en 2012, soit une diminution de 18,1 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 0,9 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,4	8,6	7,8	7,2	6,7	- 1,7
Famille comptant un couple	5,4	5,6	4,9	4,4	4,2	- 1,3
Sans enfants	5,9	6,2	5,2	4,7	4,4	- 1,6
Avec 1 enfant	4,7	4,5	4,4	3,8	3,8	- 0,9
Avec 2 enfants	3,8	3,7	3,6	3,2	3,1	- 0,7
Avec 3 enfants et plus	7,8	8,3	6,9	6,3	5,6	- 2,3
Famille monoparentale	27,6	27,9	26,7	25,8	23,3	- 4,2
Avec 1 enfant	23,8	24,6	23,4	23,3	20,9	- 2,9
Avec 2 enfants	29,3	28,6	27,9	25,7	23,6	- 5,7
Avec 3 enfants et plus	45,5	45,3	44,8	41,1	35,4	- 10,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 1,7 % dans la région du Centre-du-Québec. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que toutes les MRC de la région profitent d'une croissance réelle : Bécancour (+ 2,8 %), L'Érable (+ 2,2 %), Arthabaska (+ 1,8 %), Drummond (+ 1,4 %), Nicolet-Yamaska (+ 0,9 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 63 180 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2012 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
L'Érable	58 041	59 330	2,2
Bécancour	64 086	65 910	2,8
Arthabaska	63 137	64 280	1,8
Drummond	62 034	62 910	1,4
Nicolet-Yamaska	62 116	62 660	0,9
Centre-du-Québec	62 116	63 180	1,7
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 900 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (58 970 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,2 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	58 296	58 970	1,2
Sans enfants	47 105	47 750	1,4
Avec 1 enfant	67 252	67 840	0,9
Avec 2 enfants	75 717	75 950	0,3
Avec 3 enfants et plus	74 706	75 660	1,3
Famille monoparentale	36 230	37 900	4,6
Avec 1 enfant	34 964	36 290	3,8
Avec 2 enfants	38 742	40 060	3,4
Avec 3 enfants et plus	37 680	40 270	6,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

L'emploi dans le Centre-du-Québec s'établit à 110 100 en moyenne en 2012-2014, soit un niveau similaire à celui du début de la période. Du côté du taux d'emploi (55,6 %), on ne constate pas de variation statistiquement significative par rapport à 2002-2004 (60,2 %), ni d'écart par rapport à l'ensemble du Québec (59,9 %).

Entre 2002-2004 et 2012-2014, l'emploi à temps partiel (+ 3 800) est en hausse, alors que l'emploi à temps plein varie peu. Un emploi sur cinq dans la région est à temps partiel (20,3 %).

L'analyse de l'emploi selon les groupes d'âge, le sexe et le secteur d'activité ne permet pas de conclure à des changements significatifs au cours de la période.

En ce qui concerne le taux d'activité, il chute de 5,6 points au cours de la période étudiée et se fixe à 60,1 % en 2012-2014. Cette diminution fait en sorte que la région affiche un taux d'activité statistiquement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %) à la fin de la période. Toutefois, au début de la période étudiée, on ne constatait pas d'écart entre celui de la région (65,7 %) et de l'ensemble du Québec (65,8 %). Le nombre de chômeurs s'élève à 8 900 en moyenne au cours des trois dernières années; quant au taux de chômage, il s'établit à 7,5 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Centre-du-Québec			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	117,5	119,0	1,5	3 971,9	4 378,4
Emploi	107,6	110,1	2,5	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	89,1	87,8	- 1,3	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	18,5	22,3	3,8 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	32,0	27,5	- 4,5	939,3	981,7
30 ans et plus	75,7	82,6	6,9	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	61,1	60,2	- 0,9	1 942,7	2 107,2
Femmes	46,6	49,9	3,3	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	46,1	41,4	- 4,7	924,7	872,9
Secteur des services	61,6	68,7	7,1	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	9,8	8,9	- 0,9	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	65,7	60,1	- 5,6 †	65,8	64,8 ††
Taux de chômage	8,4	7,5	- 0,9	8,8	7,7
Taux d'emploi	60,2	55,6	- 4,6	60,0	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	17,2	20,3	3,1	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5%.

†† Variation significative au seuil de 5% entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 95 233 dans le Centre-du-Québec en 2013, en hausse de 0,7 % par rapport à 2012. À l'échelle des territoires supralocaux, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des cinq MRC que compte la région, trois connaissent une hausse du nombre de travailleurs, à savoir Nicolet-Yamaska (+ 1,3 %), Drummond (+ 1,1 %) et Arthabaska (+ 0,5 %). En revanche, le nombre de travailleurs est en baisse dans Bécancour (– 0,5 %), tandis qu'il demeure stable dans L'Érable. Notons que le recul dans la MRC de Bécancour touche davantage les femmes (– 0,7 %) que les hommes (– 0,3 %).

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs de 25-64 ans, il croît dans toutes les MRC de la région, particulièrement dans Drummond et Nicolet-Yamaska où il grimpe chacun de 0,9 point de pourcentage. Malgré une hausse modeste, L'Érable se classe en tête des MRC du Centre-du-Québec, pour une quatrième année consécutive, grâce à un taux de travailleurs de 76,2 %. Viennent immédiatement ensuite, mais sous le taux québécois, Arthabaska (75,9 %), Drummond (74,9 %), Nicolet-Yamaska (74,1 %) et Bécancour (72,5 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Centre-du-Québec. C'est dans L'Érable que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de plus de huit points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. L'écart le plus faible est observé dans la MRC d'Arthabaska (5,0 points). Fait à noter, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper depuis 2006 dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans le Centre-du-Québec, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru de 3,4 % en 2013 pour s'établir à 35 685 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Arthabaska (+ 4,7 %), tandis que la plus faible est relevé dans Bécancour (+ 1,8 %).

Néanmoins, la MRC de Bécancour continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 36 754 \$, suivie de près par celle de Drummond (36 319 \$). À l'opposé, la MRC de L'Érable (33 234 \$) demeure celle qui présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans L'Érable que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 29,4 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux d'Arthabaska (29,0 %), Bécancour (27,0 %) et Nicolet-Yamaska (26,8 %). C'est dans Drummond (26,4 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
L'Érable	9 201	9 194	- 0,1	76,0	76,2	0,2	31 895	33 234	4,2
Hommes	5 046	5 030	- 0,3	79,9	80,3	0,4	36 483	37 983	4,1
Femmes	4 155	4 164	0,2	71,7	71,9	0,2	26 059	26 808	2,9
Bécancour	7 955	7 918	- 0,5	72,3	72,5	0,2	36 114	36 754	1,8
Hommes	4 261	4 249	- 0,3	74,9	75,3	0,4	42 458	41 835	- 1,5
Femmes	3 694	3 669	- 0,7	69,6	69,5	- 0,1	29 043	30 521	5,1
Arthabaska	28 360	28 499	0,5	75,4	75,9	0,5	34 232	35 838	4,7
Hommes	14 921	14 964	0,3	78,1	78,4	0,3	40 040	41 340	3,2
Femmes	13 439	13 535	0,7	72,5	73,4	0,9	27 967	29 368	5,0
Drummond	40 086	40 532	1,1	74,0	74,9	0,9	35 400	36 319	2,6
Hommes	21 320	21 524	1,0	77,4	78,0	0,6	40 330	41 376	2,6
Femmes	18 766	19 008	1,3	70,6	71,6	1,0	29 500	30 470	3,3
Nicolet-Yamaska	8 977	9 090	1,3	73,2	74,1	0,9	32 904	34 196	3,9
Hommes	4 816	4 852	0,7	76,6	76,6	0,0	37 864	39 064	3,2
Femmes	4 161	4 238	1,9	69,7	71,5	1,8	27 673	28 600	3,3
Centre-du-Québec	94 579	95 233	0,7	74,4	75,0	0,6	34 512	35 685	3,4
Hommes	50 364	50 619	0,5	77,6	78,0	0,4	39 657	40 733	2,7
Femmes	44 215	44 614	0,9	71,1	72,0	0,9	28 379	29 476	3,9
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative du Centre-du-Québec est de 8,7 G\$ en 2013, ce qui représente 2,6 % du PIB de l'ensemble du Québec.

L'économie du Centre-du-Québec recule de 0,2 % relativement à l'année précédente. À l'exception de deux régions minières, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, le Centre-du-Québec est le seul à afficher une baisse de son PIB en 2013. Entre 2007 et 2013, l'économie affiche toutefois une hausse de 1,7 % en moyenne annuellement.

Produit intérieur brut par industrie

Le Centre-du-Québec est une économie tournée davantage vers le secteur des biens relativement aux autres régions du Québec, à l'exception des régions minières. Ainsi, plus de 40 % de son PIB découle des industries productrices de biens, dont la production s'élève à 3,7 G\$ en 2013. Ce secteur décline de 4,0 %, mais réussit toutefois à conserver un taux de croissance annuel moyen positif au cours des six dernières années de 0,3 %. La production du secteur des services se chiffre à 5,0 G\$, ce qui constitue une augmentation de 2,8 % relativement à l'année 2012.

La baisse observée dans le secteur des biens découle en grande partie de l'industrie de la fabrication, dont la part dans le PIB représente 24,7 %, qui enregistre une baisse de 2,3 % en 2013. En particulier, les bases économiques que sont la fabrication de papier, la fabrication de produits métalliques et celle d'aliments fléchissent respectivement de 10,3 %, 6,6 %, 6,0 % et 1,4 %. La fabrication de produits en bois et la fabrication de meubles et de produits connexes, deux industries-clés, reprennent toutefois le chemin de la croissance, avec des hausses de 14,3 % et de 12,4 %. Les ressources naturelles jouent également un rôle important dans l'économie du Centre du Québec : la production de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse représente 5,0 % du PIB en 2013. Cette industrie s'amoindrit de 2,0 % et, plus précisément, les cultures agricoles et l'élevage reculent de 1,8 %. De plus, l'industrie de la construction chute de 13,3 % et les services publics de 1,7 %.

À l'exception des services professionnels, scientifiques et techniques (– 3,0 %) et de l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (– 0,4 %), toutes les industries du secteur des services sont en hausse. Les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 6,6 %), les autres services sauf les administrations publiques (+ 6,1 %) et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,8 %) sont les industries qui augmentent le plus en 2013. Le commerce de gros, la seule base économique régionale dans le secteur des services, voit sa production augmenter de 1,6 % en 2013, alors que cette industrie recule dans l'ensemble du Québec (– 1,3 %). L'industrie du transport et de l'entreposage croît de 3,2 % et le commerce de détail de 3,1 %. Enfin, les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement augmentent respectivement de 3,1 % et de 1,8 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Centre-du-Québec, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	7 827 396	8 679 870	8 661 530	100,0	1,7	- 0,2
Secteur de production de biens	3 639 168	3 858 159	3 704 933	42,8	0,3	- 4,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	408 967	443 917	435 145	5,0	1,0	- 2,0
Cultures agricoles et élevage	381 918	402 749	395 664	4,6	0,6	- 1,8
Foresterie et exploitation forestière	x	14 099	12 594	0,1	...	- 10,7
Pêche, chasse et piégeage	-	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	26 215	26 547	0,3	...	1,3
Services publics	x	563 420	554 017	6,4	...	- 1,7
Construction	359 960	632 774	548 629	6,3	7,3	- 13,3
Fabrication	2 347 175	2 191 834	2 140 596	24,7	- 1,5	- 2,3
Fabrication d'aliments	293 048	292 113	287 879	3,3	- 0,3	- 1,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	41 945	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	10 603	8 836	0,1	...	- 16,7
Fabrication de produits en bois	156 074	109 968	125 646	1,5	- 3,5	14,3
Fabrication du papier	173 920	192 570	179 926	2,1	0,6	- 6,6
Impression et activités connexes de soutien	31 962	24 967	23 487	0,3	- 5,0	- 5,9
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	105 832	90 607	97 085	1,1	- 1,4	7,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	55 074	52 084	53 084	0,6	- 0,6	1,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	627 095	516 778	485 943	5,6	- 4,2	- 6,0
Fabrication de produits métalliques	154 252	159 778	150 241	1,7	- 0,4	- 6,0
Fabrication de machines	208 062	266 303	256 185	3,0	3,5	- 3,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	24 714	27 875	0,3	...	12,8
Fabrication de matériel de transport	104 877	83 451	92 317	1,1	- 2,1	10,6
Fabrication de meubles et de produits connexes	109 351	90 511	101 703	1,2	- 1,2	12,4
Activités diverses de fabrication	45 604	34 810	29 640	0,3	- 6,9	- 14,9
Secteur des services	4 188 228	4 821 711	4 956 597	57,2	2,8	2,8
Commerce de gros	562 097	630 295	640 591	7,4	2,2	1,6
Commerce de détail	433 767	489 190	504 404	5,8	2,5	3,1
Transport et entreposage	324 643	317 729	327 971	3,8	0,2	3,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	100 609	117 118	121 052	1,4	3,1	3,4
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	905 946	1 048 468	1 088 356	12,6	3,1	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	172 050	247 008	239 520	2,8	5,7	- 3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	128 164	168 913	180 112	2,1	5,8	6,6
Services d'enseignement	419 845	480 481	489 301	5,6	2,6	1,8
Soins de santé et assistance sociale	561 202	640 803	660 589	7,6	2,8	3,1
Arts, spectacles et loisirs	31 867	36 490	36 361	0,4	2,2	- 0,4
Hébergement et services de restauration	152 228	157 146	160 445	1,9	0,9	2,1
Autres services, sauf les administrations publiques	145 324	166 736	176 901	2,0	3,3	6,1
Administrations publiques	250 486	321 334	330 995	3,8	4,8	3,0

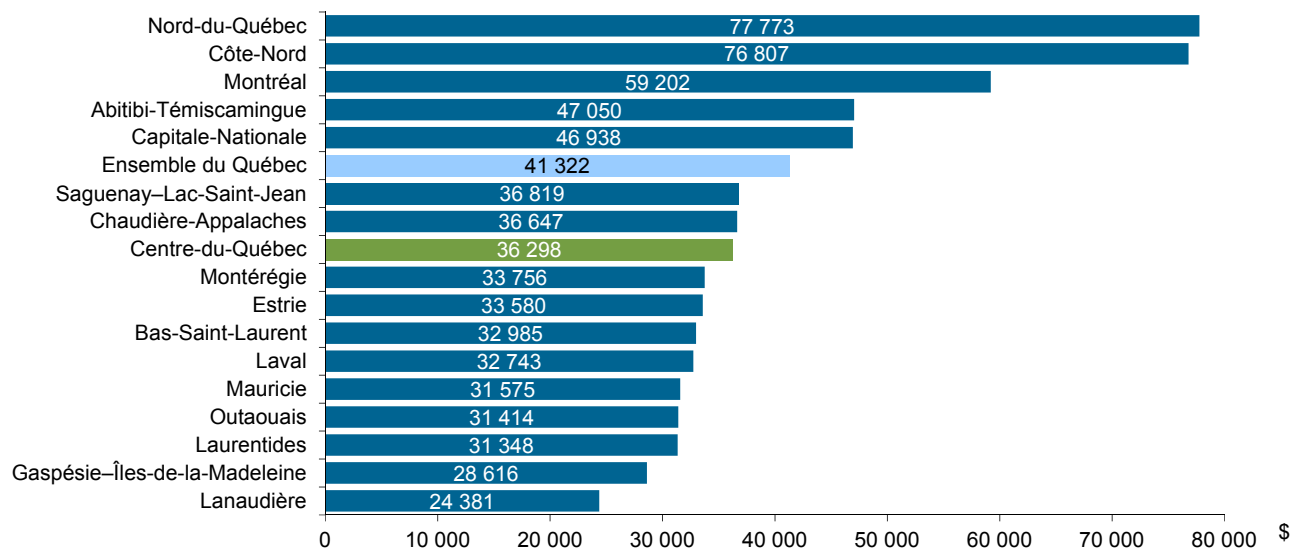
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2013, le PIB par habitant du Centre-du-Québec se chiffre à 36 298 \$, une baisse de 0,7 % par rapport à l'année précédente. À titre comparatif, cet indicateur est de 41 322 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une croissance de 0,4 % relativement à 2012.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 4,8 % en 2012, le revenu disponible par habitant du Centre-du-Québec croît avec moins de vigueur en 2013, soit de 0,8 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et au repli du revenu net de la propriété ainsi que du revenu mixte net.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Centre-du-Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Centre-du-Québec					
Rémunération des salariés	17 701	18 142	18 798	19 685	20 041
Revenu mixte net	2 364	2 462	2 489	2 571	2 533
Revenu agricole net	262	329	303	334	236
Revenu non agricole net	1 178	1 190	1 195	1 214	1 203
Revenu des loyers des ménages	925	943	991	1 023	1 093
Revenu net de la propriété	2 413	2 496	2 483	2 682	2 612
Égal :					
Revenu primaire	22 478	23 100	23 770	24 937	25 186
Plus :					
Transferts courants reçus	5 834	5 912	6 035	6 383	6 479
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	58	60	58	60	60
Des administrations publiques	5 763	5 840	5 965	6 311	6 406
Administration fédérale	2 693	2 715	2 764	2 861	2 859
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	325	331	326	321	320
Prestation universelle pour la garde d'enfants	77	78	79	79	78
Prestations d'assurance-emploi	656	611	575	576	509
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 323	1 363	1 445	1 540	1 603
Transferts divers et autres	311	332	340	346	349
Administration provinciale	1 740	1 739	1 756	1 910	1 935
Indemnisations des accidentés du travail	226	222	221	224	219
Prestations d'assurance parentale	201	199	199	215	221
Aide sociale	382	385	389	384	381
Transferts divers	931	933	947	1 088	1 114
Administrations autochtones	4	4	4	3	3
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 326	1 381	1 441	1 536	1 609
Des non-résidents	13	13	12	12	13
Moins :					
Transferts courants payés	6 438	6 756	7 053	7 485	7 636
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	210	215	208	215	217
Aux administrations publiques	6 204	6 517	6 821	7 247	7 394
Impôts directs des particuliers	3 660	3 789	4 053	4 322	4 353
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 008	2 156	2 183	2 327	2 419
Autres transferts courants aux administrations publiques	536	572	585	598	622
Aux non-résidents	24	23	23	24	25
Égal :					
Revenu disponible	21 874	22 257	22 752	23 835	24 029

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 24 029 \$ par habitant en 2013, le Centre-du-Québec se classe au quatorzième rang des régions administratives, tout juste devant le Bas-Saint-Laurent (23 497 \$), mais derrière l'Estrie (24 673 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 774 \$, soit 2 745 \$ de plus que dans le Centre-du-Québec.

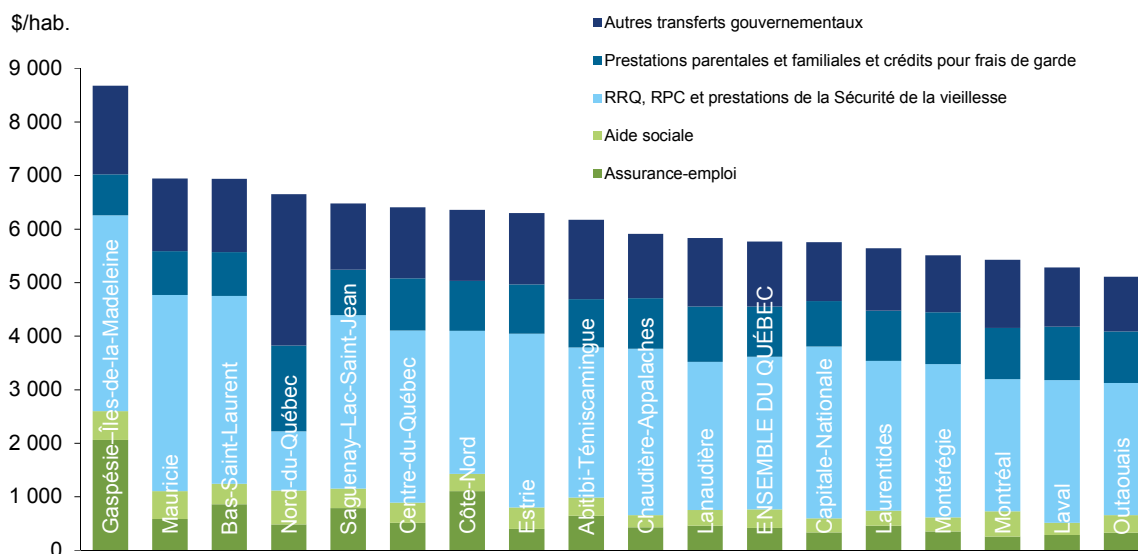
Le retard de la région sur le Québec s'explique, en bonne partie, par la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, qui demeure largement plus faible dans le Centre-du-Québec. Il faut mentionner que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen y sont plus bas que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre le Centre-du-Québec et la province serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 6 400 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 \$ au Québec. En raison d'un taux d'emploi plus faible, les résidents du Centre-du-Québec ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 9,4 % en 2009 à 10,1 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue dans le Centre-du-Québec en 2013 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans L'Érable (+ 2,4 %), Arthabaska (+ 1,0 %) et Nicolet-Yamaska (+ 1,0 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 0,9 %) grâce, notamment, à la croissance

plus rapide de la rémunération des salariés. La MRC de Bécancour (+ 0,1 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une baisse de la rémunération des salariés et du revenu mixte net et d'une croissance modérée des transferts en provenance des administrations publiques.

Malgré une croissance anémique en 2013, Bécancour présente, pour une septième année consécutive, le revenu disponible par habitant le plus élevé parmi les cinq MRC de la région. Suivent, plus près de la moyenne régionale, les territoires supralocaux d'Arthabaska (24 573 \$) et de Drummond (24 019 \$).

Par ailleurs, les résidents des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 550 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ sont les principaux transferts reçus dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est dans Drummond (6 288 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
L'Érable	20 484	20 855	21 253	21 805	22 337	2,4	2,2
Bécancour	22 565	23 032	23 705	24 729	24 747	0,1	2,3
Arthabaska	22 248	22 796	23 121	24 325	24 573	1,0	2,5
Drummond	22 019	22 214	22 736	23 915	24 019	0,4	2,2
Nicolet-Yamaska	20 960	21 580	22 392	23 269	23 499	1,0	2,9
Centre-du-Québec	21 874	22 257	22 752	23 835	24 029	0,8	2,4
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

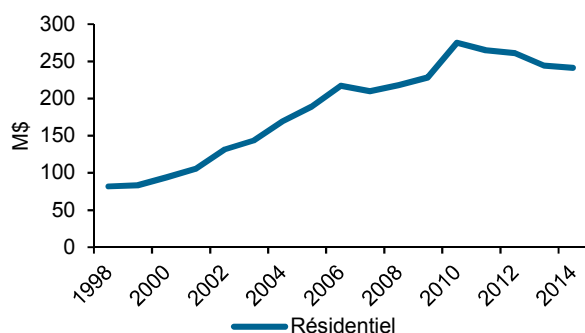
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Centre-du-Québec atteint 428,5 M\$ en 2014, en hausse de 10,5 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans les secteurs industriel (+ 100,0 %) et institutionnel (+ 141,5), alors que les secteurs résidentiel (– 1,2 %) et commercial (– 30,2 %) sont en baisse.

Figure 6.1

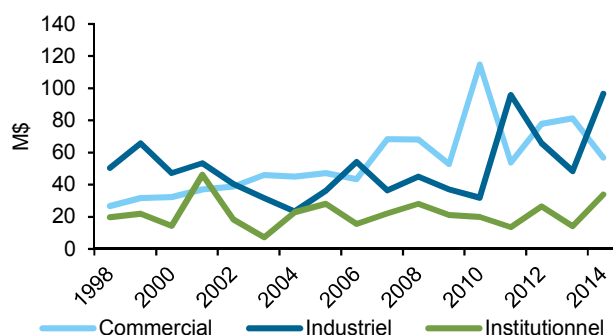
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Centre-du-Québec, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Centre-du-Québec, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

En 2014, la valeur des permis de bâtir du secteur commercial de la région du Centre-du-Québec a fortement diminué (56,7 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 81,9 M\$). La baisse provient essentiellement des MRC d'Arthabaska (13,3 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 20,2 M\$), avec Victoriaville (11,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 17,0 M\$) comme principale municipalité, et celle de l'Érable (2,2 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,7 M\$).

Dans le secteur résidentiel de la région du Centre-du-Québec, la valeur des permis de bâtir est en lente dépression depuis 2010. Cette tendance est principalement influencée par les municipalités de la MRC d'Arthabaska : Sainte-Élisabeth-de-Warwick (76 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 627 k\$), Saint-Rosaire (694 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,1 M\$), Saint-Samuel (312 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 835 k\$) et Victoriaville (53,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 62,5 M\$), la municipalité de Saint-Sylvestre dans la MRC de Bécancour (379 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 771 k\$) et les municipalités de L'Avenir (891 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,5 M\$), de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (398 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 888 k\$), de Saint-Germain-de-Grantham (4,4 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 7,4 M\$), de Saint-Lucien (1,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,4 M\$) et de Saint-Majorique-de-Grantham (2,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,8 M\$), dans la MRC de Drummond.

La région du Centre-du-Québec connaît une très bonne année 2014 dans le secteur industriel. La valeur des permis de bâtir se chiffre à 96,6 M\$, soit le double de 2013. De plus, il s'agit de la valeur la plus élevée observée pour cette région dans les secteurs non résidentiels. Dans la MRC d'Arthabaska, la municipalité de Victoriaville voit cette valeur bondir en 2014 et affiche le résultat le plus élevé depuis 1998 (23,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,5 M\$). Cela est probablement dû à l'industrie de la première transformation des métaux. Dans la MRC de Drummond, la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham atteint également un sommet en 2014 (14,0 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 6,8 M\$); cette performance provient apparemment de l'industrie de la fabrication. Aussi, la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a enregistré sa valeur la plus élevée en 2014 (5,4 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 720 k\$).

La valeur des permis de bâtir dans le secteur institutionnel de la région du Centre-du-Québec est en croissance et enregistre son résultat le plus élevé depuis 2001 (33,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 18,5 M\$). Plusieurs municipalités de la MRC Drummond ont obtenu leurs meilleurs résultats, soit celles de L'Avenir (320 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 0 \$), de Saint-

Cyrille-de-Wendover (465 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 8 k\$), de Saint-Eugène (810 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 46 k\$), de Saint-Germain-de-Grantham (3,6 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 159 k\$) et de Wickham (550 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 34 k\$). Également en 2014, la municipalité de Nicolet dans la MRC de Nicolet-Yamaska obtient l'un de ses meilleurs résultats (9,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,7 M\$).

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
L'Érable*	17 220	16 091	2 177	4 747	3 770	9 339	2 041	2 277
Bécancour*	18 522	20 529	4 149	4 664	14 145	10 704	1 326	487
Arthabaska*	63 437	72 873	13 314	20 230	27 922	9 223	5 888	6 953
Drummond	119 854	131 601	31 258	48 855	45 825	29 152	14 531	6 220
Nicolet-Yamaska*	22 203	20 249	5 847	3 430	4 960	1 986	10 150	2 572
Centre-du-Québec*	241 236	261 342	56 745	81 926	96 622	60 403	33 936	18 508
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région du Centre-du-Québec ont autorisé la création de 1 269 logements en 2014, comparativement à 1 203 en 2013 (+ 5,5 %). La MRC de Drummond est la plus importante émettrice de permis de la région avec 592 logements créés en 2014. Dans ce territoire supralocal, les municipalités de Drummondville (514 en 2014, moyenne 2010-2013 : 562), de Saint-Germain-de-Grantham (18 en 2014, moyenne 2010-2013 : 41) et de Saint-Lucien (5 en 2014, moyenne 2010-2013 : 12) obtiennent des résultats en deçà de leur moyenne. Dans la MRC d'Arthabaska, la municipalité de Victoriaville voit la création de logements diminuer depuis les cinq dernières années (334 en 2014, moyenne 2010-2013 : 472). À l'inverse, dans la MRC de L'Érable, la municipalité de Princeville s'en tire nettement mieux (54 en 2014, moyenne 2010-2013 : 35).

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
L'Érable*	54	150	63	74	82	85
Bécancour*	228	104	108	59	106	125
Arthabaska*	669	520	439	434	368	516
Drummond	842	608	726	541	592	679
Nicolet-Yamaska*	63	233	74	95	121	116
Centre-du-Québec*	1 856	1 615	1 410	1 203	1 269	1 521
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Conformément à ce découpage, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région sociosanitaire. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le nombre de médecins s'établit à 957, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance continue depuis 1999. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 13,0 %) s'explique surtout par une hausse du nombre de spécialistes (+ 15,6 %), mais aussi du nombre d'omnipraticiens (+ 10,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 7 190 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 10,0 %), mais aussi les infirmières auxiliaires (+ 1,5 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,4 %), alors que le nombre d'infirmières est en baisse (– 1,5 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	847	871	913	931	957
Omnipraticiens	n	475	493	511	521	527
Ensemble des spécialistes	n	372	378	402	410	430
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,71	1,75	1,82	1,85	1,90
Dentistes¹	n	162	161	160	166	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,33	0,32	0,32	0,33	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	6 573	6 722	6 898	7 083	7 190
Infirmières	n	2 581	2 612	2 476	2 456	2 419
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	652	699	837	914	1 005
Infirmières auxiliaires	n	1 139	1 172	1 222	1 281	1 300
Préposées aux bénéficiaires	n	2 201	2 239	2 363	2 432	2 466
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	13,27	13,47	13,75	14,07	14,24

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 255 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région du Centre-du-Québec est de 59,3 %. Les étudiants des établissements du Centre-du-Québec des cinq cohortes observées affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, et ce, de façon plus marquée chez les cohortes de 2006 et suivantes. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Centre-du-Québec est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 18,1 points de pourcentage. Les dernières données disponibles un écart à 9,1 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 63,3 % contre 54,2 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 787 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 63,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 277 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est relativement semblable, soit 63,9 %. Le Centre-du-Québec est la seule région où le taux de diplomation au DEC technique est comparable celui du DEC de type préuniversitaire; cette observation ne s'applique que sur la cohorte de 2008. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (191 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (34,0 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants de la région sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes, à l'exception du cheminement en accueil et en transition pour la cohorte 2004. Un meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

l'automne 2008, dans les établissements de la région du Centre-du-Québec, 8,7 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (8,7 %) porte à 68,0 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Centre-du-Québec, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	70,5	70,1	66,1	64,4	63,8
Hommes	57,8	56,1	55,3	58,3	59,0
Femmes	77,5	76,8	73,5	68,1	66,6
Technique	59,8	58,4	58,9	60,0	63,9
Hommes	54,7	54,9	56,6	56,4	58,1
Femmes	66,1	62,7	61,8	66,1	71,8
Accueil ou transition	38,7	44,3	40,0	41,6	34,0
Hommes	41,1	40,4	35,9	30,5	33,0
Femmes	36,4	49,0	43,7	55,2	35,1
Ensemble des programmes	64,0	64,0	61,0	60,4	59,3
Hommes	54,5	53,3	53,4	53,4	54,2
Femmes	71,0	71,4	67,5	66,4	63,3

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 746 bacheliers proviennent de la région du Centre-du-Québec (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région du Centre-du-Québec voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 0,5 % (passant de 730 à 746), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. À l'inverse de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région du Centre-du-Québec, le nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat s'est accru (+ 6,3 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Centre-du-Québec	730	730	703	702	746	6,3	0,5	100,0
Hommes	267	244	225	233	271	16,3	0,4	36,3
Femmes	463	486	478	469	475	1,3	0,6	63,7
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région du Centre-du-Québec, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 63,7 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de Laval enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 463 en 2008 à 475, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Contrairement au Québec, l'année 2012 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 1,3 %), tandis qu'une décroissance est observée au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région du Centre-du-Québec, cette proportion de diplômés surpasse celle du Québec (en 2012, 66,6 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (18,2 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Centre-du-Québec, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	13,3	19,7	63,4	3,6	730
2009	11,8	19,2	65,9	3,2	730
2010	11,0	15,1	71,8	2,1	703
2011	14,5	16,2	65,5	3,7	702
2012	12,6	18,2	66,6	2,5	746
Hommes					
2008	6,0	40,8	50,9	2,2	267
2009	2,5	38,9	57,0	—	244
2010	6,2	31,1	60,9	—	225
2011	6,4	33,0	57,1	3,4	233
2012	5,2	35,4	57,2	2,2	271
Femmes					
2008	17,5	7,6	70,6	4,3	463
2009	16,5	9,3	70,4	3,9	486
2010	13,2	7,5	77,0	2,3	478
2011	18,6	7,9	69,7	3,8	469
2012	16,8	8,4	72,0	2,7	475

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région du Centre-du-Québec en 2012, la proportion est de 72,0 % chez les femmes et de 57,2 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (16,8 % c. 5,2 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (35,4 % c. 8,4 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région du Centre-du-Québec obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de trois universités (tableau 8.2.3) : l'Université du Québec à Trois-Rivières (25,5 %), l'Université de Sherbrooke (24,5 %) et l'Université Laval (19,4 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 9,8 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Centre-du-Québec, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	18,2	21,0	19,8	19,2	19,4
Université de Montréal	%	11,5	9,3	8,5	9,1	9,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,5	1,1	1,4	1,4	1,7
École Polytechnique de Montréal	%	1,8	0,8	0,7	—	1,5
Université de Sherbrooke	%	27,1	27,0	27,0	22,6	24,5
Université du Québec à Montréal	%	6,2	9,2	8,4	8,7	6,2
Université du Québec à Trois-Rivières	%	21,2	23,3	22,6	30,2	25,5
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,7	—	1,8	—	1,7
Université du Québec à Rimouski	%	1,6	0,7	1,3	—	0,9
Université du Québec en Outaouais	%	0,7	0,7	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	3,6	2,5	2,7	2,8	3,4
Télé-université	%	1,2	0,7	1,1	0,9	1,5
Université McGill	%	2,6	2,1	0,9	1,4	1,7
Université Concordia	%	1,4	1,0	2,0	1,1	0,9
Université Bishop's	%	0,7	—	1,3	—	—
Total	n	730	730	703	702	746

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région du Centre-du-Québec 9 985 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 13,2 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 2 620 ou 26,2 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 16,9 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région du Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent 23,3 % des personnes diplômées en STGM de la région du Centre-du-Québec, dont 31,3 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (54,6 %), notamment celles détenant un grade universitaire (63,1 %). En outre, les femmes sont un peu moins présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région du Centre-du-Québec que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), bien que ce ne soit pas le cas parmi les titulaires d'un grade universitaire (30,2 %).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (58,9 % comparativement à 48,3 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, la population diplômée en STGM de la région du Centre-du-Québec se révèle un peu plus « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, essentiellement en raison de la situation des personnes n'ayant pas de grade universitaire : 57,6 % d'entre elles sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 53,6 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Centre-du-Québec	9 985	2 620	7 365	65 645	12 855	52 795
Hommes	7 660	1 805	5 855	29 785	4 740	25 045
Femmes	2 330	820	1 515	35 860	8 115	27 745
25 à 44 ans	5 880	1 630	4 245	31 700	7 040	24 665
45 à 64 ans	4 110	990	3 125	33 945	5 815	28 125
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	76,7	68,9	79,5	45,4	36,9	47,4
Femmes	23,3	31,3	20,6	54,6	63,1	52,6
25 à 44 ans	58,9	62,2	57,6	48,3	54,8	46,7
45 à 64 ans	41,2	37,8	42,4	51,7	45,2	53,3
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région du Centre-du-Québec, de 23,0 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturelles

La région du Centre-du-Québec comprend, en 2013, 14 salles de spectacles, plus de 10 institutions muséales¹, 9 librairies et 23 écrans de cinéma répartis dans 4 établissements; cette situation représente 46,5 établissements culturels par 100 000 habitants. En raison de ce résultat, elle décroche une position se trouvant au-dessus de l'ensemble du Québec (31,3). Le nombre d'institutions muséales par 100 000 habitants établi pour la région (5,9) et celui des écrans de cinéma (9,6) équivalent ceux obtenus pour l'ensemble du Québec (5,4 institutions muséales par 100 000 habitants et 9,1 écrans de cinéma par 100 000 habitants). Le nombre de salles de spectacles (5,9 par 100 000 habitants) et le nombre de librairies (3,8 par 100 000 habitants), sont inférieurs aux nombres déterminés pour l'ensemble du Québec (7,5 salles de spectacles par 100 000 habitants et 4,3 librairies par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Centre-du-Québec, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	16	14	2,3	5,9	7,5
Institutions muséales ²	14	14	3,2	5,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	11	13	3,5	5,4	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	58	57	8,3	23,9	8,4
Librairies	10	9	2,6	3,8	4,3
Cinémas et ciné-parcs	5	4	4,0	1,7	1,2
Écrans	27	23	3,1	9,6	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Entre 2012 et 2013, l'infrastructure culturelle de la région Centre-du-Québec a changé : son territoire compte moins de salles de spectacles, de librairies et de salles de cinéma qu'en 2012. Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent néanmoins une augmentation du nombre d'entrées par 1 000 habitants aux spectacles payants en arts de la scène par rapport à l'année précédente (522 en 2013 comparativement à 458 en 2012) et de celui des institutions muséales (976 en 2013 comparativement à 861 en 2012). Quant à la vente de livres neufs par les librairies, elle poursuit sa progression, passant de 29 \$ par habitant en 2012 à 31 \$ en 2013.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

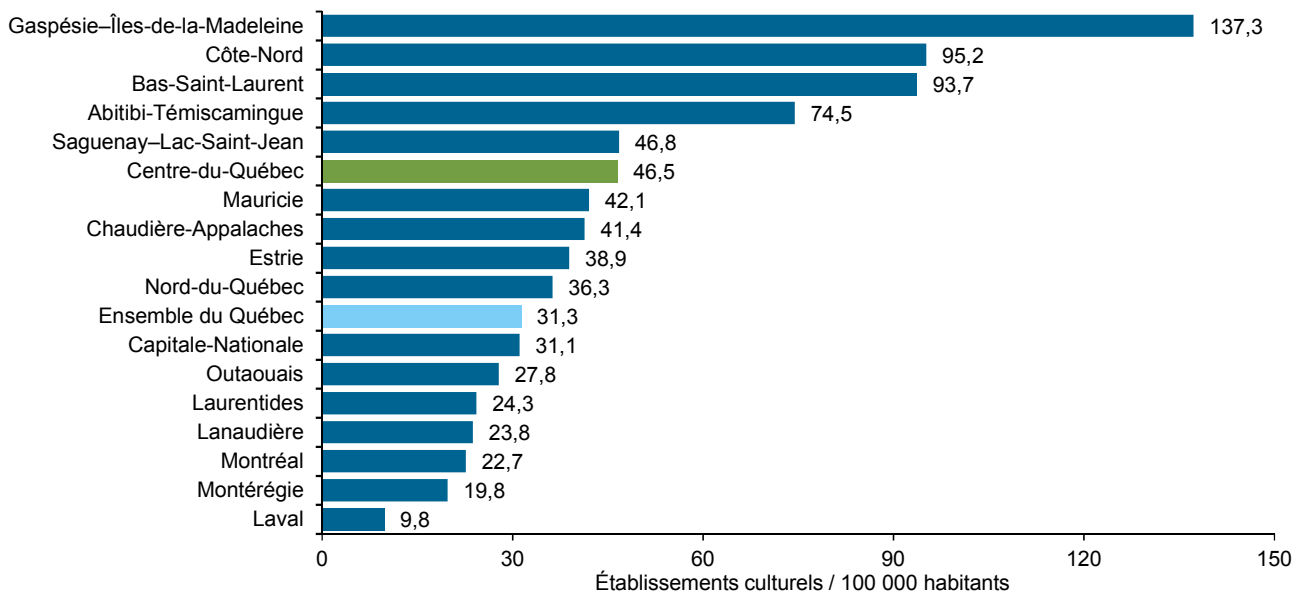
Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité 2013	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2013
			Centre-du-Québec		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	313	1,2	1,3	2,2	2,1	1,8
Entrées	n	124 490	458,1	521,7	896,9	818,2	1,9
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	232 844	861,2	975,8	1 652,4	1 740,4	1,6
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	7 357 886	29 029,6	30 835,0	54 086,5	54 227,5	1,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel² est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante³. »

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités⁴ du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, la municipalité Saint-Pierre-Baptiste, de la région du Centre-du-Québec, a attribué un statut légal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, notamment en identifiant le « Monument des pionniers écossais », un lieu historique⁵. Au total, trois statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1^{er} avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [La Loi sur le patrimoine culturel en bref](#).

3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Panorama du patrimoine culturel](#).

4. Pour plus de détails, consulter la section [Concepts et définitions](#).

5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Refuge d'oiseaux migrateurs

Un refuge d'oiseaux migrateurs est une réserve ornithologique gérée par le service canadien de la faune et qui satisfait à un ou plusieurs des critères suivants :

1. Il abrite des populations qui s'y concentrent, pour toute partie de l'année, pour satisfaire à un ou plusieurs de leurs besoins essentiels ; dans cette mesure, ce site est important pour la gestion des populations régionales d'oiseaux migrateurs.
2. Il est vulnérable à des menaces particulières à cette zone (chasse intensive, exploration, développement). Ces habitats essentiels peuvent comprendre les sites de nidification, de mue et d'hivernation ou de halte migratoire.
3. Il abrite des populations qui occupent des habitats dont l'aire géographique est restreinte et qui sont vulnérables aux perturbations causées par les humains. Les zones qui accueillent des espèces menacées, en voie de disparition ou rares en sont des exemples.
4. Il abrite régulièrement au moins 1 % des individus de la population d'une espèce ou d'une sous-espèce.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL**Chômeur**

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenu à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES**Base économique**

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au

cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur

la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre

des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau

public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèves.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèves et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné

par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à

des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur le Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme (2013) : 6 920 km²

Population (2014^p) : 239 990 habitants

Densité de population : 34,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Drummondville 74 303 habitants
- Victoriaville 45 108 habitants
- Bécancour 12 789 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Cultures agricoles et élevage
- Fabrication de machines
- Première transformation des métaux
- Fabrication du papier

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	− 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	− 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	− 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	− 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	− 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 472	− 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	− 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	− 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	− 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	− 0,7	24 029	0,8	6,7
L'Érable	23 418	− 1,2	..	76,2	..	..	22 337	2,4	5,4
Bécancour	20 313	1,2	..	72,5	..	..	24 747	0,1	6,1
Arthabaska	71 311	6,9	..	75,9	..	..	24 573	1,0	6,1
Drummond	102 028	7,8	..	74,9	..	..	24 019	0,4	7,5
Nicolet-Yamaska	22 920	− 0,1	..	74,1	..	..	23 499	1,0	6,5
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Centre-du-Québec

Superficie en terre ferme (2013)	6 920 km ²
Population totale (2014 ^e)	239 990 hab.
Densité de population	34,7 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014).....	2,1 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	8 661,5 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	36 298 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	24 029 \$
Emplois (2014)	111,2 k
Taux d'activité (2014)	59,9 %
Taux d'emploi (2014)	55,8 %
Taux de chômage (2014)	6,9 %
Taux de faible revenu des familles (2012).....	6,7 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013) ¹	1,90
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	59,3 %

1. Comprenant la Mauricie et le Centre-du-Québec.